



HAL
open science

”Le modèle du français zéro. Une compréhension de la variation mise en débat pour l’approche des français régionaux dans l’espace francophone”

Marie-Madeleine Bertucci

► To cite this version:

Marie-Madeleine Bertucci. ”Le modèle du français zéro. Une compréhension de la variation mise en débat pour l’approche des français régionaux dans l’espace francophone”. La variation linguistique dans les langues romanes, Isabel Desmet, université Paris 8. Universités participantes: Paris 8, Paris 13, Cergy-Pontoise, Collège de France, Rabat, Pédagogique de Maputo, Angola, Évora, Paris-Diderot, Lille, Nouvelle de Lisbonne, Vérone. Avec le soutien de la Maison du Portugal André de Gouveia de la Cité Internationale Universitaire de Paris et en partenariat avec l’Institut Camões, Jan 2018, Saint-Denis, France. hal-03703330

HAL Id: hal-03703330

<https://hal-cyu.archives-ouvertes.fr//hal-03703330>

Submitted on 29 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Le modèle du français zéro. Une compréhension de la variation mise en débat pour l'approche des situations de francophonies en contextes plurilingues

Introduction

Cet article, dans une perspective diachronique et d'histoire des théories linguistiques, vise à aborder la question de la théorisation de la variation et de la variabilité, et à rappeler un débat nourri qui s'est développé dans le champ des études sociolinguistiques autour de la notion de français zéro (Chaudenson, 1989, 1993 ; Robillard, 1993 ; Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993). Ce débat, qui réunit des chercheur.es qui ont pour l'essentiel travaillé sur le contexte réunionnais a gagné en intensité dans les années 70, avec la montée en puissance de la réflexion sur la description des français régionaux dans l'espace francophone (Chaudenson, 1989, 1993 ; Baggioni, 1993 ; Robillard, 1993). Deux conceptions de la notion de variation sont en présence dans ce débat. Il s'agit d'une part de l'approche qui s'incarne dans le modèle du français zéro, élaboré par Robert Chaudenson (1989 ; 1993). La notion de français zéro renvoie ici au « degré zéro de la racine dans la théorie de la racine des études indo-européennes » (Chaudenson, 1993 : 387). Chaudenson s'écarte néanmoins de l'acception ordinaire de la notion de degré zéro telle qu'elle est définie par les études indo-européennes et considère que « la variable est [...] un signifié purement abstrait qui, dans les diverses variétés de français se matérialise par diverses variantes »¹. Son ambition est « d'approcher à partir de l'étude de ces variations, une théorie de la variabilité du français, et au-delà du langage » (Ibid.). En effet, il fait l'hypothèse que « ce type d'approche vaut pour n'importe quel système linguistique » (Ibid.).

Ce modèle a donc pour objet de prendre en compte toutes les variations attestées du français en partant de l'hypothèse qu'il existe des zones de variabilité relativement identifiables, lesquelles autorisent la mise en place de processus autorégulateurs. Ceci permet de mettre en évidence des constantes évolutives caractérisant de manière relativement stable un certain nombre de zones de la langue. Chaudenson, dans sa construction du modèle du français zéro, pose en

¹ RC ajoute que « dans la théorie de la racine indo-européenne, le degré zéro est [...] l'état de la racine sans voyelle ni schwa ». Dans la perspective de RC : « le français zéro est l'ensemble abstrait des variables observées dans les variétés de français » (Chaudenson, 1993 : 387).

principe, qu'il existe, pour une même langue, des traits, qui sont variables et qui relèvent de facteurs externes à la langue². Il distingue donc des faits de *variation temporelle* ou *diachronique* ; *spatiale*³ ou *diatopique* ; *sociale* ou *diastatique*.

Cette approche privilégie tous les éléments qui contribuent à l'élaboration d'un système et s'inscrivent dans un jeu d'oppositions avec la norme standard - phonologie, sémantique, morphologie, syntaxe - et a pour objectif d'en proposer une description différentielle. Elle se donne donc pour objet d'identifier les secteurs du français qui présentent de manière constante des phénomènes de variation (Chaudenson, 1989) en dépit de la diversité des lieux et des époques où ces faits de variation se manifestent et du degré d'influence de la pression normative. Ceci suppose d'admettre que la variation ne contamine pas forcément l'ensemble du système mais peut n'atteindre que certains de ses éléments.

Dans cette perspective intralinguistique, l'ensemble des éléments cohérents entre eux concourt à l'instauration d'un système, à l'exclusion de tous ceux qui n'entrent pas directement dans une relation différentielle, ce qui rend difficile toute réflexion sur les situations de contacts de langues. Le modèle du français zéro propose une perspective globale et systémique pour aborder les variétés du français dans leur diversité et en particulier les variétés endogènes de français. Il peut être utile à une réflexion didactique sur l'enseignement du français⁴ dans les contextes créolophones plurilingues (Bertucci, 1995, 2016).

Cette approche a été mise en débat du fait de sa tendance à l'homogénéisation. Elle conduit à stabiliser les variétés et à les cloisonner. Ce faisant, elle pourrait occulter le processus variationnel, essentiellement dynamique et instable (Gadet, 2007 : 26)⁵. Cette forte dimension systémique du français zéro a été interrogée par un champ de la sociolinguistique postérieur aux travaux de RC. Les chercheurs, qui se réclament de cet autre champ, posent la question de savoir si le modèle du français zéro ne participe pas d'une conception linguistique de la totalité et de l'exhaustivité, alors que ce qui est visé, à savoir la variation, hétérogène par nature, semble difficile à englober dans l'espace clos d'un système homogène (Robillard, 2008). Cette analyse alternative souligne que le modèle du français zéro n'analyse pas suffisamment les situations de contacts de langues et de cultures, caractéristiques des contextes où sont à l'œuvre les processus variationnistes ainsi que leurs dimensions identitaires. Enfin au plan théorique, le modèle du français zéro

² Voir aussi sur ce point Gadet (2007 : 23).

³ On rencontre également les synonymes - géographique, régional, local - pour désigner la variation spatiale.

⁴ RC avait envisagé cette dimension : « Un des espoirs secrets d'une telle entreprise tient à d'éventuelles incidences de cette approche dans le domaine de la pédagogie du français » (Chaudenson, 1993 : 387).

⁵ Ces propos de F. Gadet portent sur le processus variationnel et non sur le français zéro.

ne prend pas en compte ou pas suffisamment les notions de continuum linguistique et d'*interlectes* (Prudent, 1981), qui sont centrales pour la compréhension de la situation du français dans l'espace francophone.

On abordera dans un premier temps le modèle du français zéro en montrant en quoi il constitue une tentative pour souligner « - au moins pour certaines variables – l'existence d'une sorte de continuum interlinguistique, transhistorique et transgéographique » (Chaudenson, 1989 : 118) permettant la mise en évidence *systemique* de toutes les variétés attestées et ce *dans une perspective comparatiste* (Chaudenson, 1989 : 118). On verra ensuite les limites de ce modèle, en particulier dans les contextes créolophones, en rappelant les étapes du renversement de perspectives qui a été opéré au milieu des années 90 dans le champ de la sociolinguistique variationniste – dans les domaines de la créolistique et de la francophonie linguistique -. Ce renversement a conduit certains chercheurs à revendiquer une démarche dans laquelle la / les langues sont « posée[s] comme [un] objet anthropologique, construit et utilisé par les sociétés, modelé par elles en fonction de leurs besoins⁶ » (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 25 ; Lebon-Eyquem, 2013, 2017). Cette rupture avec la conception *saussurienne* qui sous-tend le modèle du français zéro (Robillard, 1993 : 49) vise à mettre en place une démarche théorique selon laquelle les locuteurs « structure[nt] la [/ les] langue[s] essentiellement selon une logique communicative et sociale, relativement indépendante du fonctionnement de la langue comme système de valeurs » (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 26), qui vise à saisir les pratiques langagières en les contextualisant et en les historicisant (Robillard, 2008 : 31). Les langues ne sont plus réduites dans cette approche à leurs seules *propriétés linguistiques* (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 32).

I. Le français zéro : un modèle de variation

I.1 Une tentative d'approche systémique de toutes les variétés attestées dans un continuum interlinguistique, transhistorique et transgéographique

Robert Chaudenson (désormais RC) dans *Créoles et Enseignement du français* souligne l'existence de deux facteurs externes majeurs dans le processus variationnel, dont un des points d'aboutissement est la créolisation, d'une part *la situation de contact linguistique*, d'autre part *l'affranchissement de la contrainte de la norme* (1989 : 61). Pour que la démarche de synthèse soit possible et pour valider l'hypothèse de son modèle de variation, RC postule l'existence d'un continuum interlinguistique, transhistorique et transgéographique⁷ (1989 : 118), lequel permettrait de tenter de formaliser les liens qui

⁶ Ce terme n'a pas ici l'acception que lui donne Frei (1929), voir infra.

⁷ Voir supra.

existent d'une part entre les différents français de l'espace francophone et d'autre part entre ces derniers et les créoles à base française. On en proposera immédiatement un exemple. L'exemple met en évidence le système des pronoms personnels dans les français marginaux et le créole. Les restructurations conduisent à la disparition des formes régimes du type : *me, te, le, la, les*, et à l'alignement sur des formes comme *nous, vous, nous autres / vous autres*. L'examen du tableau confirme la généralisation des formes toniques à la place des formes atones, les changements affectant le verbe ont rendu indispensable la présence d'un système de marques personnelles fort.

	Français marginaux	Créoles
Sujet Régime	moi je, m', moin, moi,	moin, m, mo, moi,
Sujet Régime	toi, t', toi,	toi, to, toi,
Sujet régime	lui, lui,	li, i, li,
sujet régime	nou, on, nou,	nou, nou,
Sujet sujet	vous autres, vous autres,	zot, zot,
sujet régime	eusses, i, yeux, eusses,	yé, yo, zot, yé, yo, zot,

RC note par ailleurs que la comparaison avec i les traits des différents français « dans toutes leurs variétés temporelles et spatiales » (1989 : 63), autrement dit populaires, non normées ou régionales observables dans l'espace francophone, ii avec *les grammaires provisoires* élaborées par les enfants au cours de l'apprentissage, iii avec les variétés d'interlangues produites par les locuteurs non natifs, iiii avec les créoles français, permet de mettre en évidence « la remarquable permanence non de la variation elle-même mais des zones du système où on la voit se manifester » (1989 : 63-64). RC note qu'on observe des phénomènes analogues dans les corpus des travaux sur le français avancé ou le français populaire de Frei (1929), Gougenheim (1929), ou Guiraud (1978). L'ensemble de ces faits de langue se produit dans un contexte de faible pression normative et probablement de faible sensibilité des locuteurs à celle-ci, comme l'indiquent les lignes qui suivent :

Le fonctionnement de cette loi peut être illustré par plusieurs exemples qui paraissent montrer que, dans tous les cas où pour des causes diverses, la pression de la norme est moindre, on constate que se produisent des variations, qui, quels que soient les temps et les lieux, sont remarquablement convergentes - ce qui permet de postuler l'existence d'un modèle de variation (Chaudenson, 1989 : 61).

Ce constat a conduit RC à élaborer un modèle de variation permettant de faire la synthèse de toutes les variations attestées : « c'est-à-dire des variables qui selon les lieux et les temps peuvent faire apparaître des variantes semblables ou différentes » (1989 : 64) qu'il désigne comme le *français zéro*. RC exclut les variations identifiées comme simplement *possibles*, du type de celles qui intéressent les *grammaires polylectales* (Berrendonner, Le Guern, Puech, 1983). En effet, RC note qu'il existe, pour chaque variable en langue un « degré zéro » et que ce dernier est apte à se réaliser en discours selon diverses variantes (1989 : 64), à ceci près que toutes les parties du discours ne sont pas susceptibles d'être affectées par la variation :

Sur plusieurs points [...], les français louisianais, acadien et du Missouri offrent des différences dans les solutions adoptées et [...] pour une même variable (trait du français zéro susceptible de variation), ils présentent des variantes diverses (1989 : 118).

I.2 Les zones de variation

L'objectif est de repérer dans le corpus concerné, les zones de variation par rapport au français standard afin d'éventuellement souligner l'existence de variantes différentes pour un même domaine de variabilité (Chaudenson, 1989 : 93) et ensuite de comparer ces variantes entre elles et avec les champs correspondants dans les créoles français. En effet, RC ne sépare pas l'étude des créoles à base française de celle des français régionaux. Dans la perspective de ce dernier, la créolisation est un cas particulier de la variation analogue à n'importe quel autre changement linguistique, qu'il soit interne, si on se place dans la perspective de l'évolution, ou externe, lorsqu'on assiste à la formation d'un système autonome, un créole par exemple dans la mesure où il considère que la créolisation résulte de « l'accélération et [de] la radicalisation de tendances fondamentales du français populaire [...] dans un contexte général d'acquisitions approximatives de cette langue » (Chaudenson, 1989 : 61).

Une large part du système du français n'est jamais affectée par les phénomènes de variation. Seule une étude systématique, comparant toutes les variétés de français en France ou à l'extérieur, permettrait de déterminer les zones de variation et soulignerait l'existence de cette *zone d'invariance*, de ce *noyau dur du français*⁸ (Chaudenson, 1989).

Les zones de variation du système, qu'elles apparaissent à travers des études diachroniques au sujet des français marginaux d'Amérique du Nord ou des îles de l'Océan Indien et de la Caraïbe, ou à l'examen des variations géographiques, témoignent d'une grande stabilité.

⁸ Cette zone ne semble touchée par la variation que dans les cas où une dynamique étrangère aux processus autorégulateurs, comme les interférences avec la langue 1 pour les apprenants, se manifeste.

C'est pourquoi RC propose l'élaboration d'un modèle de variation qu'il définit comme le *français zéro*, variable de base et qui admet l'existence de diverses variantes au niveau des différents français, à travers une approche empirique, qui n'inclut pas de perspective probabiliste.

Cette perspective se réfère dans une certaine mesure à une conception de la langue fondée sur l'existence de processus linguistiques universels. RC rejoint ici Gabriel Manessy qui, dans une étude intitulée : « *Français, créoles français, français régionaux* », défend une hypothèse selon laquelle les processus mis en œuvre tiennent à la nature du langage et relèvent d'une dynamique universelle et non de caractéristiques propres à tel ou tel système : « il s'agit là de processus dont l'opération est liée à l'exercice du langage donc universels (et non pas déterminés par la structure caractéristique de tel ou tel système) et permanents » (1985 : 2). On retrouve également dans le texte de RC une parenté avec les conclusions de Derek Bickerton⁹ dans *Roots of Language*, qui analysant des systèmes linguistiques issus de l'anglais, conclut à un modèle universel, RC trouve là une confirmation de sa démonstration selon laquelle les systèmes linguistiques issus d'une langue donnée, français ou anglais, convergent dans leurs restructurations en cas d'atténuation de la pression normative ou de la perception de celle-ci.

I.3 Les processus autorégulateurs

Préférant aux formules trop anthropomorphiques de *besoins* (Frei, 1929) ou de *tendances évolutives*¹⁰, la notion de processus autorégulateurs, RC tente de montrer que ces derniers ne constituent pas un phénomène inné situé dans le cerveau humain, comme le bioprogramme de Bickerton, mais qu'on ne peut pas non plus les situer dans le système linguistique, celui-ci étant « inerte, hors du sujet parlant, [...] ne constitu[ant] en fait qu'une abstraction théorique » (1989 : 66).

Des processus interactionnels

Il convient donc de montrer que le siège de ces processus se situe dans une interaction entre le locuteur et son environnement qui intègre des paramètres multiples et notamment des données non formalisées dans les descriptions formelles des systèmes linguistiques et particulièrement dans la syntaxe, comme les intonations qui ont pourtant un rôle essentiel dans la communication verbale. Les variations sont également exclues de ces descriptions. L'enjeu d'une telle démarche serait de comprendre comment la performance a une influence

⁹Mais sans le rejoindre sur son hypothèse du bioprogramme et du caractère génétique de certaines structures profondes, imprimées dans le système neurologique, au cours de la phylogénèse linguistique et réapparaissant dans l'acquisition du langage (Chaudenson, 1989 : 66).

¹⁰ Cette notion est fréquemment utilisée dans les travaux qui ont trait au changement linguistique.

rétroactive sur la compétence et de se donner ainsi la possibilité de saisir la nature des phénomènes de changement.

Perturbations de l'encodage et du décodage

Enfin, implicitement, elles supposent que les modalités de l'encodage et du décodage d'un message sont homologues, or selon RC, ce sont les troubles du décodage qui entraînent l'apparition de nouvelles règles et conditionnent le processus de la variation :

Le dynamisme de la variation tient pour partie à des différences dans le décodage qui entraînent elles-mêmes l'application de nouvelles règles, plus ou moins différentes, dans l'encodage ultérieur de messages du même type qui constitue le processus de développement de la variation¹¹ (Chaudenson, 1989 : 66).

Une perspective comparative entre français standard, français populaire, français marginal

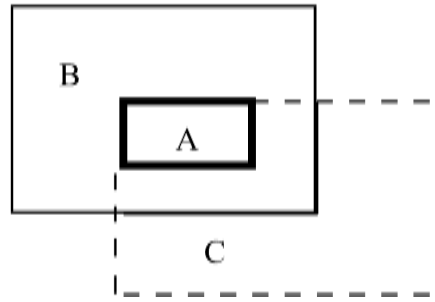
Une comparaison du français standard, du français populaire, d'un français marginal peut permettre de poser le problème de la description des zones de variation et de situer la position des français marginaux dans leur relation avec les français populaires. L'existence de trois zones est posée : A / B / C (Chaudenson, 1989 : 67).

La zone A représente l'ensemble des variables, (une variable étant un trait du système offrant des attestations de variation qui se manifestent par des variantes), communes aux trois systèmes qui ne subissent pas d'altération. La zone B regroupe l'ensemble des traits partagés par le français populaire et les français marginaux, qui ont disparu du français standard.

Les français populaires et marginaux peuvent présenter des variantes différentes, c'est-à-dire des solutions différentes, pour une même variable. La zone C réunit les traits spécifiques des français marginaux que ne connaissent ni le français standard ni le français populaire. Poursuivant son étude de la notion de français régional, il observe que de nombreux traits décrits comme régionaux se retrouvent dans des cas où on ne peut se référer au substrat dialectal à la base du concept de français régional

Aussi, afin de tenir compte de cette dimension, il propose le schéma suivant :

¹¹ Voir aussi sur ce point Ledegen (2010 : 114) à propos de la comparaison entre des corpus constitués les uns en 1978-1980 et les autres en 2000-2008, ainsi que Souprayen-Cavery, 2010.



Au centre, demeure le noyau de base du français évoqué plus haut correspondant à la zone A. La zone B est celle du *français zéro* où s'effectuent les variations. Enfin, la zone C, en pointillés, est celle où se manifestent les régionalismes, c'est-à-dire les variantes régionales relevant du *français zéro* ou d'un substrat dialectal. La créolisation, quant à elle, offre un processus distinct de ce qui vient d'être vu. Dans une certaine mesure, elle serait l'aboutissement de la variation. Sur le plan linguistique, elle apparaît comme :

le "prolongement" et la "radicalisation" de tendances autorégulatrices du français (dont le jeu même constitue le français zéro) et par des changements qui affectent le "noyau dur" du français. C'est la conjonction de ces deux ordres de faits qui est à l'origine de la constitution de systèmes nouveaux et autonomes qui peuvent par ailleurs continuer à présenter bien des traits communs avec le système d'origine (Chaudenson, 1989 : 73).

RC précise en effet qu'il convient d'être prudent et d'éviter de considérer trop vite que toutes les caractéristiques spécifiques des créoles trouvent leur origine dans des processus autorégulateurs du français et que ces derniers en retour, engendrent de façon systématique un trait structurel spécifique des créoles. De plus, la localisation chez ces derniers d'un trait sans rapport avec le modèle théorique permettrait d'identifier des influences extérieures ou à l'inverse, si ces traits identifiés comme étrangers apparaissent dans des contextes où on ne peut invoquer une telle influence, dans d'autres créoles par exemple, il sera possible alors de reconsidérer leur origine. RC à plusieurs reprises insiste sur l'idée que la relation qui unit les français aux créoles n'est ni *linéaire* ni *univoque*. Il convient donc d'aborder ces phénomènes avec prudence et de les analyser en termes de tendances, d'analogies plutôt qu'en termes de systèmes parfaitement structurés.

Cette mise au point sur la créolisation nous autorise à dire que le modèle du français zéro s'inscrit dans le cadre d'une réflexion générale sur la variation et le changement linguistique. La variation, on l'a vu, ne touche cependant pas l'ensemble du système et ne concerne que certaines aires de variabilité qu'on peut faire apparaître par la comparaison des différentes variétés du français. Le modèle *variationnel* qu'on peut dès lors élaborer est, l'auteur insiste sur ce point, *statistique et non prédictif* (Chaudenson, 1989 : 132) et résulte de la comparaison des différentes variétés de français.

Le noyau dur du français, autrement dit, les zones d'invariance, ne connaît de modifications que lorsque se développent, dans le contact linguistique, des interférences entre processus autorégulateurs et apprentissages approximatifs. Ces phénomènes qu'on peut appeler *extrasystémiques* (1989 : 132), peuvent conduire à des restructurations qui vont de la variation ponctuelle fragmentaire à l'émergence d'un système linguistique nouveau et autonome par rapport au français tout en entretenant avec lui des relations génétiques : c'est le cas de la créolisation.

I. 4 Le français zéro. Un essai de théorisation de la variabilité

La variabilité peut donc être examinée à trois niveaux :

- interlectal ou panlectal : étude comparée des différentes variétés locales de français et expansion géographique de ces lectes ;

- intralectal : mise en évidence de variantes au sein d'un lecte afin de déterminer des relations avec les caractéristiques sociologiques des locuteurs du parler concerné ;

- idiolectal : spécification d'un sous-système donné (« dans le cas de locuteurs très représentatifs du lecte en cause ou de caractères aberrants présentés par certains locuteurs par rapport à la communauté linguistique d'origine ») (Chaudenson, 1989 : 134).

On ne peut comprendre les mécanismes de la variabilité sans mettre en avant les processus suivants sur lesquels elle est fondée :

- intrasystémiques : processus autorégulateurs et conséquences sur le système de changements affectant un point spécifique qui se répercutent sur d'autres ;

- extrasystémiques ¹² : « pression normative, degré d'exposition et de sensibilité à la norme, situation de contact linguistique, statut de la langue, modes d'acquisition, changements technologiques, culturels, économiques... » (Chaudenson, 1989 : 134) ;

- intersystémiques : interférences.

L'approche esquissée ici souhaiterait donc prendre en compte dans sa globalité la nature du changement linguistique et envisager la mise en relation de ces facteurs extrasystémiques, intrasystémiques et intersystémiques, dans la description de l'évolution, en évitant l'écueil de l'approche strictement sociologique, qui construirait l'évolution linguistique en fonction de relations de causalité directe entre la société et la langue ou celui d'une approche comme celle d'Henri Frei, qui ne s'intéresse pas, au moment de la rédaction de son ouvrage dans la première moitié du XX^e siècle, aux facteurs extrasystémiques à l'origine des *besoins* qu'il étudie.

¹² Voir infra la deuxième partie de cet article sur ce point.

L'essentiel, selon RC, est d'envisager : « une possible “rétroaction” de la performance sur la compétence, ou si l'on préfère de la parole - ou mieux de l'interaction verbale - sur la langue » (1989 : 137).

Pour comprendre cette position, il faut admettre l'idée que l'encodage et le décodage d'un message s'effectuent selon des modalités qui ne sont pas correspondantes. C'est à ces différences de nature entre encodage et décodage que tient le mécanisme de la variation qui aboutit à l'apparition de nouvelles règles, éventuellement distinctes qui interviennent dans l'élaboration de messages ultérieurs du même type. On peut penser, cependant, qu'en fonction des locuteurs, l'écart entre le décodage et l'encodage varie sensiblement¹³.

Dans ces conditions, le contact linguistique peut accélérer le processus, dans une communauté linguistique hétérogène, compte tenu des inévitables écarts entre encodages et décodages et des nécessités de la communication.

Le modèle de variation présenté sous le nom de français zéro offre donc la possibilité de disposer d'un outil théorique regroupant un ensemble de variables aptes à se réaliser en un ensemble de variantes. L'objectif est de proposer une typologie afin de construire de façon plus précise les limites entre les différentes variétés de français et les créoles par exemple ou à préciser la définition du français régional.

Au-delà, RC suggère que la notion de français zéro peut apporter une contribution non négligeable à l'élaboration du concept de français régional. Il constate en effet que la notion manquant de précision embrasse des faits qui appartiennent à des catégories différentes :

- faits de variation par rapport au français standard s'intégrant au français zéro sans caractéristique spécifiquement régionale ;
- faits s'intégrant au français zéro mais présentant pour une variable X du français zéro une variante régionale x et pouvant s'expliquer par le substrat dialectal ;
- faits ne s'intégrant pas au français zéro et pouvant s'expliquer par le substrat dialectal (Chaudenson, 1989 : 143).

Le modèle du français zéro a néanmoins été critiqué par certains descripteurs du français régional. Dans les années 1990, dans le texte intitulé « Le français dans l'espace francophone : problématique » qui introduit le premier volume du *Français dans l'espace francophone*, Didier de Robillard, Michel Beniamino, Claudine Bavoux s'interrogeant sur les principes permettant de fonder la légitimité du recueil des données destinées à présenter un lexique du français régional, ont émis des réserves sur l'approche de RC (1993 : 17-48) de même que D. de Robillard dans un article consacré à la « description des français non standard » (1993 : 39-66).

¹³ Voir supra.

II. les limites du modèle du français zéro

II. 1 La critique de Didier de Robillard

Robillard reconnaît au *français zéro* le mérite de proposer une perspective globale pour aborder les variétés du français dans leur diversité, sans se perdre en fluctuations méthodologiques aussi mouvantes et nombreuses que les variétés elles-mêmes, ainsi il écrit qu' :

adopter des méthodes différentes selon les terrains revient soit à renoncer à ce projet, soit à admettre que l'objet "le français" n'existe pas, puisque chaque terrain suscite sa méthode d'approche (1993 : 48).

En évitant d'avoir à poser les problèmes de l'analyse différentielle, le français zéro permet de sortir des débats soulevés par la constitution des corpus : fiabilité, pertinence des critères d'exclusion, légitimité d'une étude parcellaire car différentielle pour aborder un objet présenté comme un système. Enfin, de par la démarche fondée sur la fréquence statistique qui fournit une typologie plus fine en fonction des degrés de variation, elle évite les oppositions fondées sur des *catégories binaires du type standard / non-standard* (1993 : 49). RC base sa méthode sur une approche globale, dont les concepts et la méthode seraient utilisables quelle que soit la variation concernée, en partant d'une conception systémique de la langue et parce que son projet est d'étudier l'ensemble et non des variétés isolées compte tenu de l'ampleur de la tâche envisagée.

Tout en reconnaissant l'ampleur du propos, Robillard formule, cependant un certain nombre de critiques à l'égard du français zéro (1993 : 48). Selon lui, quels que soient les avantages de ce modèle, la question du choix des éléments à retenir et à identifier comme faisant partie du français n'est pas éliminée, en particulier dans le contexte interlectal créolophone où sont en contact des langues parentes. En fait, il semble que la réponse soit déterminée par le choix théorique opéré par les chercheurs concernés. S'opposent une perspective *internaliste* et une perspective *sociolinguistique* (1993 : 49).

II. 2 Perspective internaliste et perspective sociolinguistique

La perspective internaliste

Une perspective internaliste conduira à adopter pour définition de la langue, une conception où sont pris en compte tous les éléments qui contribuent à l'élaboration d'un système et s'inscrivent dans un jeu d'oppositions génératrices de valeurs, phonologie, sémantique, morphologie... Dans cette perspective intralinguistique, l'ensemble des éléments cohérents entre eux concourt à l'instauration d'un système, à l'exclusion de tous ceux qui n'entrent pas directement dans une relation différentielle :

[le] critère d'inclusion / exclusion est alors "internaliste", puisque c'est l'analyse phonologique, morphologique, sémantique, syntaxique qui permet de constituer le corpus d'un système linguistique (Robillard, 1993 : 50).

La perspective sociolinguistique

Si l'on choisit, en revanche, une perspective sociolinguistique, l'essentiel va être, non plus, l'organisation des éléments en langue mais leur jeu dans la communication :

tout ce dont le locuteur a besoin pour parler fait partie de la "langue", même si la mise en cohérence des éléments retenus est relativement faible (par exemple, les emprunts non intégrés formellement) (Robillard, 1993 : 50).

C'est pourquoi la perspective sociolinguistique aura tendance à prendre pour point de départ les communautés linguistiques et leurs représentations des langues en contact :

pour considérer que tous les signes de nature orale à double articulation font partie de la "matrice de communication" de ce groupe, pour, seulement ensuite, se poser la question de savoir si cette "matrice" comprend aux yeux des locuteurs, une ou plusieurs langues (Robillard, 1993 : 49).

Or, regrette Robillard, le français zéro n'offre pas d'ouverture sur cette perspective. De plus, la mise en évidence de variables présente un certain nombre de difficultés notamment dans l'étude du lexique, la démarche est opératoire dans le cas de signifiants facilement identifiables sans variation phonétique majeure mais devient nettement plus aléatoire lorsqu'il s'agit du jeu de signifiés comme partie invariante d'une variable, autrement dit lorsqu'on franchit un seuil permettant de passer d'une catégorie à une autre entre « deux pôles liés par un continuum » (Robillard, 1993 : 51).

Enfin, remarque le chercheur, le modèle du français zéro ne prend pas en compte volontairement les éléments sociolinguistiques qui pèsent sur la communication : registres ou fréquences. Si l'on peut regretter les choix qui président à l'élaboration du concept de français zéro, on est forcé de reconnaître comme le fait Robillard qu'ils sont cohérents avec les objectifs que s'était proposés RC, c'est-à-dire :

de rendre compte des résultats¹⁴ actuels de la variation en français en faisant le départ entre ce qui appartient aux potentialités du système et ce qui relève du contact entre le français et les cultures et langues autres, ce qui constitue un projet non pas de description variationniste synchronique, mais de recherche de causalités diachroniques (Robillard, 1993 : 52).

Robillard déplore en outre que les sentiments du locuteur ne soient pas pris en compte. Les indicateurs sont *indirects* (1993 : 53), ils sont soit intralinguistiques : fondés sur l'opposition signifiant / signifié, soit statistiques, c'est-à-dire, que leur valeur statistique liée à leur situation géographique fondera l'interprétation.

Afin de réintégrer la dimension sociolinguistique, Robillard propose donc i une « approche sociolinguistique et directe » (1993 : 54 et suiv.) et ii de doter l'analyse d'une

¹⁴ La casse est celle de Robillard.

perspective anthropologique non descriptive, qui tend à mettre en évidence « un système de valeurs sociolinguistiques [...] lié à la composante sociale de la langue et à sa fonction communicative et [...] identitaire » (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 28).

II.3 Le recours à l'anthropologie

Dans une telle perspective qui se donne pour objet d'unifier l'analyse, en dépassant l'opposition linguistique interne / linguistique externe, le recours à l'anthropologie permet de concilier à la fois l'approche de la / des langue(s) en présence et les représentations des locuteurs ou des groupes auxquels ils appartiennent sur celle(s)-ci. La notion de représentation permet de ne pas « autonomiser les systèmes linguistiques par rapport aux communautés qui les parlent » (Robillard, 1993 : 56) :

Par la notion de représentation, on peut donc, à l'aide d'un même concept, traiter les mécanismes de cohérence de tout système linguistique, et ceux, de cohésion, de toute langue : valeurs registrales, attitudes affectives... sont autant de phénomènes sous-jacents aux systèmes d'opposition qui confèrent de la valeur aux signes, et expliquent leur fonctionnement efficace (Robillard, 1993 : 56-57).

Elle autorise également à mettre en évidence des phénomènes identitaires qui passent au premier plan dans les contextes plurilingues et altéritaires où ces variétés endogènes se déploient, d'autant qu'il s'agit de locuteurs dont on peut penser qu'ils sont à une certaine distance de la pression d'une norme explicite, résultant d'une vision uniformisée de la langue. Ils évoluent par ailleurs dans le cadre d'une situation linguistique inégalitaire, diglossique dans laquelle les langues entretiennent une relation hiérarchique. Il semble important cependant d'ajouter que la minoration ne résulte pas des différences linguistiques mais de la dimension symbolique qui les entoure, des inégalités socioéconomiques et politiques (Marcellesi, Bulot, Blanchet, 2003 : 58) :

C'est quand les différences linguistiques simultanément sont vécues comme symboliques de l'appartenance à des groupes et liées à un inégal développement qu'elles tendent à produire, elles aussi, des conflits sociaux et politiques et même à cristalliser ceux-ci de manière telle qu'elles semblent en devenir la cause unique. Ainsi la minoration linguistique est un phénomène général : la fonction démarcative des particularismes est toujours susceptible d'être réinvestie par des tensions économiques et sociales. (Marcellesi, Bulot, Blanchet, 2003 : 58)

Ceci souligne l'importance des représentations des locuteurs dans la constitution d'un savoir sur le statut des langues. La notion de vernacularisation forgée par Gabriel Manessy à propos des variétés endogènes de français d'Afrique Subsaharienne s'appuie sur celle de représentations :

La vernacularisation est [...] l'imposition à une matière linguistique indécise (l'usage vernaculaire) d'une grille symbolique qui y détermine ce qui est socialement significatif et ce qui ne l'est pas. Elle répond aux exigences de la communication au sein d'un groupe en voie de structuration, en sanctionnant les habitudes et en délimitant le champ du

consensus. Elle donne forme et substance à la représentation que se font les membres du groupe de leur commune particularité (Manessy, 1993 : 416).

On avancera l'idée que la notion de diglossie cependant n'explique pas tout, et qu'utilisée de façon trop simplificatrice, elle peut masquer les liens qui existent entre les systèmes de langues parentes, le créole et le français par exemple, dont la relation potentiellement hautement conflictuelle a été rappelée :

Puisque la diglossie entretenait un conflit entre les langues, il semblait sans doute plus satisfaisant pour l'esprit de penser que le conflit impliquait la présence de systèmes clairement distincts, alors que la ressemblance génère tout autant que la différence le conflit, et, on le sait bien, des conflits d'autant plus violents parfois que la ressemblance est grande (Robillard, 2000 : 465).

Les perceptions et les représentations que les locuteurs se forment au sujet de leurs pratiques discursives et partant des langues et variétés de langues en présence sont donc essentielles :

La vision du locuteur acquiert ainsi une certaine importance, car les pratiques discursives sont omniprésentes chez le locuteur, qui y voit le seul lieu où chercher les propriétés grâce auxquelles il structure son image de la langue¹⁵, à défaut d'instruments de référence tels que les dictionnaires, les grammaires : y prédominent les valeurs communicationnelles des formes (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 25).

Ce type de situation linguistique a conduit un certain nombre de sociolinguistes à considérer que l'approche de ces lexies ne pouvait être exclusivement descriptive et qu'elle devait englober d'autres aspects, notamment communicationnels, identitaires, situationnels.

II.4 Une triple dimension, communicationnelle, identitaire et situationnelle. La communauté linguistique

La dimension communicationnelle du français régional est essentielle et c'est sur elle que repose la dimension identitaire et situationnelle de la variété :

En situation de contacts de langues, de cultures, d'ethnicités, l'exactitude du message (au sens classique) peut se voir sacrifiée à la nécessité de définir des identités ou la situation (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 24).

Ainsi, un locuteur identifiera une forme comme française ou créole moins en fonction de critères proprement linguistiques, qu'en fonction de ce qu'il sait de l'identité de son interlocuteur, de la situation de communication. On rappellera ici que RC a souligné l' « osmotocité entre français et créole » (1993 : 391) en précisant que « presque tout lexème français peut être "créolisé" et que dans l'autre sens, la quasi totalité des termes créoles peut apparaître en français » (1993 : 391-392).

¹⁵ Ce terme renvoie ici à la / aux variété(s) endogène(s).

Un autre aspect à prendre en compte est que les traits sociolinguistiques peuvent souvent l'emporter au moins dans les variétés non standardisées sur les propriétés linguistiques *stricto sensu* (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 27). De là provient la difficulté à définir la norme endogène dans la mesure où « la normalité qui la fonde n'est perçue que dans l'interaction même » (Manessy, 1994 : 218). Si on se souvient qu'un nombre important de formes sont partagées par les créoles et le français, on est fondé à affirmer comme Robillard que :

La (non) conformité d'une forme aux « matrices » formelles prédominant dans une langue ne permet pas de se prononcer à coup sûr sur son identité linguistique (le fait pour une forme, d'être considérée, par ses locuteurs, comme faisant partie d'une langue). (Robillard, 1995 : 188).

En effet, une des difficultés de l'inventaire lexicographique des français non standard réside dans le fait qu'il est parfois difficile de déterminer ces faits de manière purement formelle (Bertucci, 2006 : 200). Dans ce cas, c'est le recours au jugement des locuteurs qui permet de déterminer l'identité linguistique d'une unité. C'est la raison pour laquelle on peut mettre en avant le critère de légitimité des formes permettant de constituer à la fois la cohésion de la nomenclature des faits dans leur ensemble et la spécificité de chaque unité. L'intérêt du recours à ce principe de légitimité est qu'il permet d'appréhender la légitimité des formes pour les locuteurs eux-mêmes et qu'il pose comme préalable au travail lexicographique, l'analyse de la / des communauté(s) linguistique(s) si tant est qu'on puisse parler de communauté(s) dans un contexte plurilingue interlectal où les langues sont en contact.

Dans ces conditions, quel est le statut de l'analyse linguistique ? Elle ne peut plus se situer dans une perspective qui se fixerait pour unique objectif de standardiser un système linguistique, en postulant une conception homogénéisante de la langue. Elle suppose une / des communauté(s) linguistique(s). Néanmoins, comment appréhender la / les communauté(s) linguistique(s) dont il s'agit d'observer la / les variété(s) ? Peut-on même supposer l'existence d'ensemble(s) de locuteurs homogène(s), voire de communauté(s) ? On fera l'hypothèse, si le terme de communauté(s) paraît inadapté, qu'on peut au moins postuler l'existence de réseau(x) :

Regroupant des locuteurs ayant en commun *au moins la reconnaissance tacite de normes linguistiques explicites et ou / implicites* (reconnaissance d'inventaires de formes, de règles), indépendamment de la possibilité pour les locuteurs d'utiliser concrètement et correctement ces inventaires. (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 35).

De tels groupe(s) englobent donc une large palette allant des locuteurs participant à l'élaboration et à la diffusion de la norme jusqu'aux locuteurs diglottes reconnaissant la norme mais la mettant en pratique de manière approximative, en

passant par les adversaires de la norme du français régional. Le plurilinguisme des locuteurs semble une évidence. Ce dernier point nous permet de supposer que ces réseaux - communauté(s) ? - linguistique(s) peuvent être envisagés comme un / des espace(s) *social(aux)* centré(s) sur les *ressources linguistiques* (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 36), et donc qu'ils sont dotés d'une vision du monde et d'un système de valeurs véhiculés en particulier par le lexique.

Conclusion

Pour conclure, on dira qu'au plan de la langue, ces constructions identitaires plurilingues bricolées (Bertucci, 2007 ; 2014), cette diversité conduisent à la remise en question d'une approche linguistique stricto sensu. C'est la raison pour laquelle certains chercheurs ont appelé à la fondation d'une *alterlinguistique* (Robillard, 2007) prenant en compte la contextualité, l'hétérogénéité, l'instabilité d'un tryptique langue-langage-discours. Le contexte plurilingue de La Réunion, qui a été abordé, conduit à remettre en question l'univocité du signe et par là-même du sens, compte tenu des problèmes d'interprétation qui sont posés dans les situations interlectales où des langues parentes comme le sont les variétés endogènes de français et les créoles sont en contact. C'est la raison pour laquelle on peut faire l'hypothèse que ces contextes plurilingues sont un signe d'hypermodernité (Bertucci, 2007) et qu'ils appellent à un renouvellement du cadre théorique de la variation et à un questionnement épistémologique.

Bibliographie

BAGGIONI, Daniel, 1993, « Historique du concept de français régional », in BAVOUX, Claudine, et BENIAMINO, Michel (éds.), *La lexicographie variationniste en situation de contact, Travaux & Documents 3*, (Faculté des Lettres et sciences humaines de l'université de La Réunion), p. 17-38.

Berrendonner, Alain, Le Guern, Michel, et Puech, Gilbert, 1983, *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, PUL.

BERTUCCI Marie-Madeleine, (DAUTRIAT BERTUCCI, M.-M.), 1995, *Contribution à une étude des dysfonctionnements linguistiques chez les élèves créoles de La Réunion*, Villeneuve d'Ascq, ANRT.

BERTUCCI Marie-Madeleine, (DAUTRIAT BERTUCCI, M.-M.), 2006, Document de synthèse présenté pour l'Habilitation à diriger des recherches en Sciences du langage, *Plurilinguisme et*

altérité. *Français, école, politiques linguistiques-éducatives*, université François Rabelais de Tours (publié sous forme d'articles).

BERTUCCI, Marie-Madeleine, 2007, « L'identité plurilingue : un signe d'hypermodernité ? », *Le Français aujourd'hui* 157, Paris, Armand Colin / AFEF, p. 119-124.

BERTUCCI, Marie-Madeleine, 2014, « Approches de la notion d'identité plurilingue », in BASTIAN, Sabine, BÜRR, Elisabeth, et BURKHARDT, Julia, (éds), *Langues et Identité dans l'espace digital*, Frankfurt am Main, Peter Lang Edition, p. 17-31.

BERTUCCI, Marie-Madeleine, 2016, « Modalités d'une altérité minorée. Pertinence de la notion de région pour les politiques linguistiques-éducatives », in BERTUCCI, Marie-M. (éd.), *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 173-185.

BICKERTON, Derek, 1982, *Roots of Language*, Ann Arbor, Karoma Press.

CHAUDENSON, Robert, 1989, *Créole et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.

CHAUDENSON, Robert, 1993, « Francophonie, "français zéro" et français régional », in ROBILLARD, Didier de et BENIAMINO, Michel, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, T.1, p. 383-405.

FREI, Henri, 1929, *La grammaire des fautes : introduction à la linguistique fonctionnelle, assimilation et différenciation, brièveté et invariabilité, expressivité*, Rééd. 1971, Genève, Slatkine Reprints.

GADET, Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, 2^e éd., Paris, Ophrys.

GOUGENHEIM, Georges, 1929, *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle d'après le Petit Dictionnaire du Peuple* de DESGRANGES, J.-C.-L.-P. (1821), Paris, Les Belles Lettres.

- GUIRAUD, Pierre, 1978, *Le français populaire*, Paris, PUF.
- LEBON-EYQUEM, Mylène, 2017, Document de synthèse présenté pour l'Habilitation à diriger des recherches en Sciences du langage, *Un parcours de recherche^[SEP] à travers l'hétérogénéité sociolinguistique réunionnaise : comment problématiser sans homogénéiser ?*, université François Rabelais de Tours.
- LEDEGEN, Gudrun, 2010, « Réalités et paradoxes du contact créole-français à La Réunion : « téeé atta, je te raconte un zaffaire », in WOLFF, Éliane, et WATIN, Michel (éds.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Anthropos, p. 101-121.
- MANESSY, Gabriel, 1985, « Français, créoles français, français régionaux », *Bulletin du Centre d'étude des plurilinguismes* 7-8. p. 1-24.
- MANESSY, Gabriel, 1993, « Vernacularité, vernacularisation », in ROBILLARD, Didier de et BENIAMINO, Michel, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, T.1, p. 407-417.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, BULOT, Thierry, et BLANCHET, Philippe, 2003, *Sociolinguistique : épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan.
- PRUDENT, Lambert-Félix, 1981, « Diglossie et interlecte », in MARCELLESI, Jean-Baptiste, (dir.), *Bilinguisme et diglossie. Langages* 61, p. 13-38.
- ROBILLARD, Didier de, 1993, « Description des variétés de français non standard », in BAVOUX, Claudine, et Beniamino, Michel, (éds.), (op.cit.), p. 39-66.
- ROBILLARD, Didier de, BENIAMINO, Michel, et BAVOUX, Claudine, 1993, « Le français dans l'espace francophone : problématique », in ROBILLARD, Didier de et BENIAMINO, Michel, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, T.1, p. 17-48.

ROBILLARD, Didier de, 1995, « Lexicographie variationniste, linguistique, sociolinguistique : antagonisme ou complémentarité ? Prédicibilité aléatoire ou chaos ? », in FRANCARD Michel, et Latin Danielle, *Le régionalisme lexical*, Louvain-La-Neuve, De Bœck. Duculot, p .185-202.

ROBILLARD, Didier de, 2000, « Villes, Îles, (Socio)linguistique. Des fenêtres sur une linguistique chaotique ? », in CALVET, Louis-Jean, MOUSSIROU-MOUYAMA, Auguste, *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la francophonie, Didier érudition, p. 463-480.

ROBILLARD, Didier de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, Paris, L'Harmattan, vol. 1.

SOUPRAYEN-CAVERY, Logambal, 2010, *L'interlecte réunionnais. Approche sociolinguistique des pratiques et des représentations*, Paris, L'Harmattan.

Sitographie ([pages actives le 22 août 2018](#))

LEBON-EYQUEM, Mylène, 2013, « Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais », in BERTUCCI, Marie-Madeleine, (dir.), *Lieux de ségrégation sociale et urbaine : tensions linguistiques et didactiques ? Glottopol* 21, p. 22-42. www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol

MANESSY, Gabriel, 1994, « Normes endogènes et français de référence », in MANESSY, Gabriel, (éd.), *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 215-227. http://www.persee.fr/doc/bcepl_0766-799x_1985_num_7_1_891

Notice de présentation

Marie-Madeleine Bertucci est professeure de sciences du langage à l'université de Cergy-Pontoise. Elle s'intéresse en particulier à la sociolinguistique et à la didactique du français en milieu plurilingue dans l'espace francophone.

Publications récentes

Bertucci M.-M. (éd.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Frankfurt am

Main : Peter Lang, coll. « Langue, multilinguisme et changement social ».
Bertucci, M.-M., 2016, « Variétés scolaires du français et pesanteur des représentations normatives », in C. Frechet (éd.), *La variation du français dans le monde. Quelle place dans l'enseignement ?*, Limoges : Lambert lucas, pp. 65-74.